

FORMATION Prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques

Secteur Sanitaire et Médico-Social

Taux de réussite ★★★★★

Taux de recommandation de la formation ★★★★★

Objectifs de formation



Prévenir les risques et préserver votre santé

- Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique et maîtriser les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir à la fin de la formation.
- Être en mesure d'accompagner la personne aidée en favorisant l'usage des aides techniques à la fin de la formation.

Domaines de compétences



Devenir acteur de prévention

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail.
- Participer à la maîtrise du risque en adoptant les gestes et postures adaptées.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

Matériel Pédagogique



Des outils pour apprendre efficacement

- Supports de cours
- Vous avez-dit TMS - INRS ED 6094, 2019
- Les TMS tous concernés - INRS ED 6387, 2021
- Aides techniques permettent la mise en pratique des notions abordées.

Moyens Pédagogiques



Apprendre en pratiquant

- Exercices pratiques : sous groupes et binômes
- Jeux de rôle
- Mises en situations pédagogiques : scénarios
- Études de situations professionnelles concrètes

Modalité d'évaluation



Mesurer vos progrès en continu

- Evaluation diagnostique
- Évaluations formatives pratiques et théoriques tout au long de la formation pour valider la compréhension, la mise en œuvre et les réflexes préventifs.
- Evaluation sommative : 10 QCM avec un score min de 8/10
- Questionnaire de satisfaction à chaud et froid

Conditions d'obtention du certificat



Un certificat nominatif

- Présence à l'ensemble de la formation
- Réussite des évaluations formatives
- Réussite de l'épreuve certificative

Votre attestation est à renouveler tous les deux ans



Votre intervenant Laure-Anne Ambroisine

Ergonome, Ostéopathe et Formatrice à jour de ses certifications
Référénte Handicap Formation



IPRP conventionnée CGSS



Formatrice certifiée PRAP 2S



Référénte Handicap Formation

Programme de formation

PRÉVENIR LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Participants



Tout personnel travaillant dans le secteur Sanitaire et Médico-Social

Effectif maximum 10

Pré-requis



Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre la formation

Délais d'accès : 4 semaines

Durée et horaires

Présentiel
Date à définir
1 jour : 7h dont 4h dédiées à la pratique

8h à 12h - 13h à 16h00

Tarifs et lieux

Intra-entreprise : 1 320€ HT par groupe
Inter-entreprise : 250€ HT par apprenant

Au sein de votre entreprise
Au Village by CA à Fort-de-France

Jour

01

Matin

Ouverture de la formation

Evaluation diagnostique

1. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
2. Observer et analyser sa situation de travail
3. Participer à la maîtrise du risque en adoptant les gestes et postures adaptées

Après-midi

4. Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

Evaluation sommative : QCM

Clotûre de la formation



Ressource Handicap Formation

Formation accessible à toute personne en situation de handicap

N'hésitez pas à nous contacter



0596 10 60 98

admin@ergosprevention.f